

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

MARS 2011

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier d' AIDE-COMPTABLE

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, Plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre. Cette synthèse présente le métier d'« aide-comptable »¹ et ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés de l'action d'analyse et de suivi de ce métier.

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL | 1 |
| L'EMPLOI ET L'AIDE-COMPTABLE | 2 |
| LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE | 2 |
| LES OPPORTUNITES D'EMPLOI | 3 |
| L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI | 3 |
| COMMENT SE FORMER AU METIER ? | 4 |

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le dossier Job Focus I portait sur les difficultés de recrutement des comptables expérimentés. La synthèse Job Focus II a mis l'accent sur la nécessité dans la carrière du comptable d'avoir acquis - en sus du diplôme dans la discipline - une expérience « étendue », le plus souvent en débutant comme aide-comptable. Cette année, la synthèse se centre sur le métier d'aide-comptable.

La fonction d'aide-comptable doit être envisagée non comme subalterne à celle du comptable mais comme un tremplin permettant d'engranger des expériences variées, de préférence dans plusieurs types d'entreprises (fiduciaire, production, PME, etc.), en endossant plusieurs « rôles » de comptable. Les expériences professionnelles par le biais de l'intérim sont à envisager dans le même état d'esprit.

L'aide-comptable collecte, contrôle, enregistre et traite, sous la responsabilité d'un comptable interne ou externe, les pièces justificatives comptables, financières et administratives afin de contribuer à rendre compte de l'activité de l'entreprise, de sa situation et de son évolution. Ses tâches et son degré d'autonomie varient selon l'organisation et la taille de l'entreprise. Dans certaines PME, l'aide-comptable peut être amené à assumer la quasi-totalité de la comptabilité, jusqu'à la clôture annuelle.

Les activités de base de l'aide-comptable sont les suivantes :

- tenir la comptabilité fournisseurs-documents à l'entrée,
- tenir la comptabilité clients-documents à la sortie,
- établir, éditer et vérifier les documents relatifs à la TVA,
- comptabiliser les documents financiers,
- exécuter et suivre les paiements/encaissements,
- collaborer aux clôtures intermédiaires et celle de l'exercice comptable,
- participer aux calculs des coûts et prix de revient,
- enregistrer les opérations diverses courantes.

L'aide-comptable assume en outre des activités plus spécifiques :

- assurer la facturation des commandes,
- préparer les annexes de la déclaration fiscale,
- transmettre au secrétariat social les données relatives à l'administration du personnel.

¹ Le métier d'aide comptable au REM 1212101. Celui de comptable est rattaché au REM 1214201.

L'EMPLOI ET L'AIDE-COMPTABLE

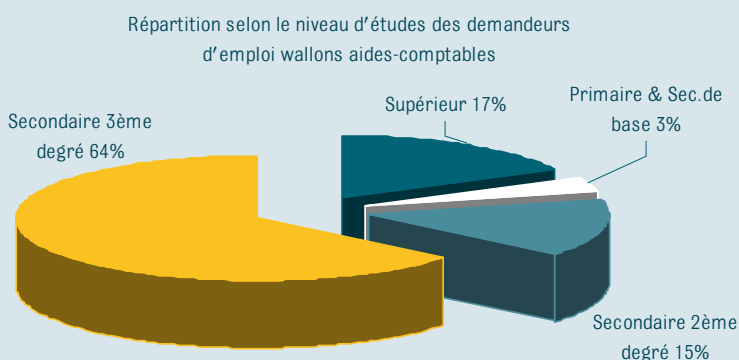
Les résultats des enquêtes EFT² ne permettent pas d'estimer le nombre d'aides-comptables exerçant en Wallonie, ces travailleurs (tout comme les comptables) étant repris dans la large catégorie des « professions intermédiaires de la gestion administrative » qui comptait en 2009, environs 15 000 travailleurs. La fonction d'aide-comptable est transversale au niveau sectoriel, quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise, le support d'un(e) comptable ou aide-comptable est nécessaire (un comptable est même obligatoire dans les entreprises de plus de 10 travailleurs).

LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin février 2011, 5 168 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) étaient inscrits en tant qu'aide-comptable ; mais moins de la moitié d'entre eux (2 496 personnes) ont désigné ce métier comme leur profession principale. L'analyse présentée ci-dessous porte sur ces deux sous-groupes de personnes.

Globalement, la répartition par groupe d'âge des demandeurs d'emploi positionnés sur le métier d'« aide-comptable » ne semble pas se démarquer de celle de l'ensemble des DEI. Les personnes qui ont choisi ce métier en profession principale sont cependant relativement plus jeunes ou plus âgées que les DEI tous métiers confondus : 26 % ont moins de 25 ans contre 22 % tous métiers confondus tandis que la part des quinquas s'élève à 24 % pour 21 % pour l'ensemble de la demande d'emploi. Deux tiers des DEI aides-comptables sont des femmes, et elles sont proportionnellement encore plus nombreuses parmi les personnes positionnées sur ce métier comme profession principale (69 %).

Concernant la qualification, il apparaît que 64 % des demandeurs d'emploi aides-comptables sont diplômés de l'enseignement secondaire du 3^{ème} degré (dont un tiers du secondaire technique en comptabilité et gestion). Ce constat est assez interpellant puisque les entreprises recherchent pour cette fonction surtout des personnes diplômées d'études supérieures (voir section suivante). Or moins d'un DEI aide-comptable sur cinq possède un tel diplôme (14 % parmi les personnes ayant choisi ce métier en profession principale).



Source et calculs : le Forem

Plus de neuf demandeurs d'emploi aides-comptables sur dix ne déclarent aucune expérience dans le métier au cours des cinq dernières années et six sur dix n'ont connu ni à sortie l'emploi ni sortie en formation, au cours de l'année 2010. Les personnes diplômées d'études supérieures sont davantage entrées en formation au cours de l'année 2010 (22 % d'entre elles) que celles issues du secondaire (17 %).

Interrogés sur leurs connaissances linguistiques, quatre demandeurs d'emploi candidats aides-comptables sur dix déclarent avoir au moins des connaissances moyennes en anglais, dont un sur dix de bonnes connaissances. Pour le néerlandais, un DEI aide-comptable sur quatre estime son niveau de connaissance moyen et un sur vingt bon.

Quatre demandeurs d'emploi aides-comptables sur dix sont inoccupés depuis moins d'un an (dont 27 % depuis moins de six mois) ce qui est proche de ce qui est constaté pour l'ensemble de la demande d'emploi pour lequel ce taux est de 42 %³. Cependant près d'un demandeur d'emploi aide-comptable sur cinq est inoccupé depuis plus de cinq ans (un sur deux parmi les DEI âgés de plus de 50 ans).

En 2010, le taux de sortie à l'emploi des personnes diplômées du secondaire 3^{ème} degré et de l'enseignement supérieur sont équivalents (30 % et 31%).

² Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes Forces de Travail.

³ Néanmoins, certaines personnes ont connu des mouvements vers l'emploi mais la durée de leur sortie de la demande d'emploi ne représente pas les 3 mois consécutifs nécessaires pour modifier le « compteur » de leur durée d'inoccupation.

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

En 2010, le Forem a géré 531 opportunités d'emploi pour le métier d'aide-comptable.

En 2010, le Forem a géré 531 opportunités d'emploi⁴ pour le métier d'aide-comptable. Par ailleurs, 35 opportunités ont été déposées par d'autres Services publics de l'emploi sur le site du Forem et 11 ont été gérées dans le cadre de la mobilité interrégionale.

L'analyse des opportunités gérées par le Forem révèle que 44 % des postes recherchés proposent un contrat intérimaire pour 26 % de contrats à durée indéterminée. Notons que 16 % des postes pour ce métier sont proposés via un PFI (Plan Formation Insertion) ce qui est un peu plus fréquent que ce qui est observé tous métiers confondus mais surtout très différent du métier de comptable pour lequel cette mesure n'était envisagée par l'employeur que six fois sur cent (l'an dernier). Un peu moins d'une opportunité sur dix concerne un contrat à durée déterminée. Comme pour le métier de comptable, l'intérim et le contrat PFI sont réellement des tremplins pour acquérir de l'expérience.

Les entreprises recherchent le plus souvent des candidats diplômés de l'enseignement supérieur de type court (50 % des opportunités d'emploi gérées par le Forem) ou diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (18 %)⁵. Par ailleurs, 43 % des opportunités d'emploi de comptable s'adressent à des candidats expérimentés.

La moitié des opportunités s'adressent à des bacheliers en comptabilité.

Plus d'un tiers (38 %) des opportunités d'emploi requièrent des connaissances linguistiques, le plus souvent en néerlandais et/ou en anglais. Les employeurs recherchent des candidats possédant de bonnes, voire très bonnes connaissances en langue, le néerlandais ou l'anglais pouvant même être la langue principale de travail.

Les trois principaux secteurs qui recrutent des aides-comptables (plus d'un tiers des opportunités gérées par le Forem) sont ceux des activités juridiques, comptables et de conseil de gestion (20 % des opportunités d'emploi dont 12 % précisent spécifiquement les activités comptables), de la sélection et fourniture de personnel (soit 10 %, ce secteur reprend l'intérim qui ne précise pas toujours le secteur effectif de l'emploi) et les autres industries diverses (soit 6 %).

Les opportunités d'emploi pour le métier d'aide-comptable sont gérées principalement par les Directions régionales du Forem de Liège (20 % contre 16 % des opportunités d'emploi tous métiers confondus), Charleroi et Nivelles (respectivement 18 % et 14 %).

Ce métier s'exerce principalement à temps plein, régime de travail de près de trois postes sur quatre, les autres postes étant presque exclusivement à 4/5 temps. Notons également, que moins d'une offre sur cinq mentionne la nécessité de posséder le permis de conduire et près de neuf offres sur dix ne mentionnent aucun accès à une aide à l'emploi.

La liste des propositions d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible par le site du Forem.

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Sur base du seul rapport numérique, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur le métier d'aide-comptable pourrait paraître suffisant pour répondre à la demande des entreprises. La confrontation des critères de sélection (niveaux d'études, expérience, connaissances linguistiques, etc.) spécifiés par les employeurs lors de la transmission des opportunités d'emploi au Forem, aux caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre inscrite sur le métier d'aide-comptable révèle cependant une inadéquation entre le niveau de qualification recherché par les entreprises et celui des personnes positionnées sur le métier.

Le constat du précédent dossier Job Focus sur le métier de comptable se confirme, les employeurs recherchent plutôt des comptables bacheliers en début de carrière pour assumer la fonction d'aide-comptable alors que les personnes positionnées sur ce métier ont le plus souvent un niveau d'études secondaires.

⁴ Les opportunités d'emploi retenues sont considérées hors dispositif mobilité interrégionale.

⁵ Ces constats sont observés pour les offres d'emploi où l'employeur a mentionné un niveau d'études, ce critère étant facultatif pour l'employeur.

L'image que se font les candidats travailleurs des possibilités professionnelles qui s'offrent à eux en début de carrière ne semble pas en phase avec les réalités du marché du travail et ce, qu'ils soient diplômés de l'enseignement secondaire ou d'études supérieures. Le déficit d'image de la fonction d'aide-comptable se confirme mais soulève également la question des débouchés pour les personnes n'ayant pas fait d'études supérieures en la matière. Un travail de clarification concernant les différents métiers de la comptabilité, les possibilités et évolutions de carrières apparaît nécessaire pour dissiper ces méconnaissances/confusions et permettre à chacun de se positionner et/ou de se former en fonction de ses compétences et des attentes des employeurs.

Le manque de connaissances linguistiques - en anglais et davantage encore en néerlandais - pourrait aussi être un frein à l'employabilité dans ce métier. Si les exigences linguistiques mentionnées dans les avis de recrutement peuvent être surévaluées, les candidats au métier auraient de leur côté tendance à surestimer leur niveau linguistique.

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

Les formations préparant au métier d'aide-comptable peuvent se faire via plusieurs filières et réseaux.

- **Enseignement supérieur de plein exercice hors université :**
 - Bachelier en comptabilité - Option gestion,
 - Bachelier en comptabilité - Option gestion banque et finance,
 - Bachelier en informatique de gestion.

- **Chambre belge des aides-comptables, experts-aides-comptables et conseils fiscaux :**
 - Cycle de trois ans permettant, après accomplissement du stage légal et la réussite des examens de fin de stage, de porter le titre de comptable agréé ou de celui de comptable fiscaliste agréé.
 - Spécialisation : candidat expert-aide-comptable (cycle de 3 ans), conseil fiscal (cycle de 2 ans).

- **Formation professionnelle :**
 - IFAPME : formation initiale (formation chef d'entreprise - 3 ans),
 - Forem Formation : perfectionnement (accessible aux gradués en comptabilité ayant une pratique aide-comptable de minimum 2 ans dans la fonction d'aide-comptable),
 - CEFORA propose également des formations destinées aux aides-comptables, comptables et employés à la comptabilité.

Il est également possible d'accéder à des emplois en comptabilité à la suite d'études universitaires à orientation économique ou de gestion.

Il importe de souligner le rôle essentiel des stages pratiques dans la formation des aides-comptables et l'importance de bien choisir ces stages.

Les précisions concernant les études et formations pour exercer le métier d'aide-comptable peuvent être obtenues sur le site internet du Forem.

Vous recherchez
plus
d'informations
sur ce métier,
rendez-vous sur
www.leforem.be